



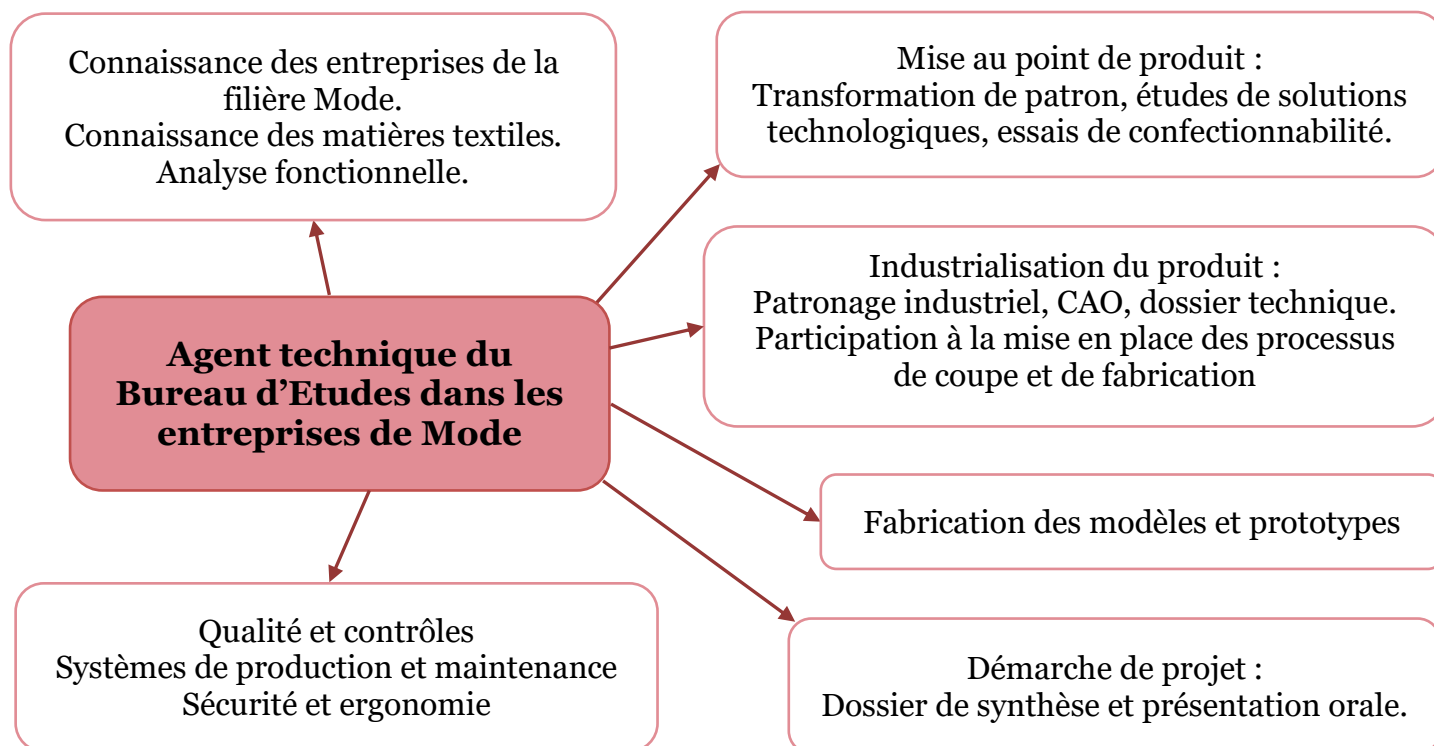
Baccalauréat professionnel METIERS DE LA MODE



Le titulaire du baccalauréat professionnel est un agent technique du Bureau d'Etudes. Il doit pouvoir exercer son activité professionnelle dans les entreprises de mode et d'habillement où il pourra intervenir au niveau de :

- La conception des modèles : mise au point, patronage, préparation du prototype,
- L'industrialisation des produits, en tenant compte des contraintes technico-économiques,
- La production : processus de coupe et de montage, contrôle qualité.

Au terme de sa formation, il doit avoir acquis une autonomie suffisante dans l'exercice des fonctions de :



Débouchés

- Assistant(e) modéliste
- Technicien(ne) produit (dossier technique)
- Mécanicien(ne) modèle (prototypiste)
- Technicien(ne) qualité

Poursuites d'études

- BTS Métiers de la Mode - Vêtements
- BTS Métiers de la Mode – Chaussure, maroquinerie
- Ecoles spécialisées de Mode

Enseignements dispensés sur 3 ans

Enseignements généraux :

Français, histoire-géographie, anglais, mathématiques, physique-chimie, culture artistique, EPS.

Enseignements professionnels :

Economie-gestion, Prévention santé environnement, arts appliqués et enseignement professionnel.
22 semaines de période de formation en entreprise (4 périodes en entreprise et un projet au lycée).
Accompagnement personnalisé.
Réalisation d'un chef d'œuvre.